



PROTOCOLE SANITAIRE

Novembre 2020

APS Ecole Saint Martin

« Coccimômes »



INTRODUCTION

Depuis le 12 mai 2020, la réouverture des accueils collectifs de mineurs est possible et intervient de manière progressive.

Le contexte particulier que nous vivons actuellement nous oblige à modifier certains modes de fonctionnement afin de respecter les nouvelles normes sanitaires rendues nécessaires par le Covid-19, en conformité avec les recommandations édictées par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale 35.

Malgré les circonstances exceptionnelles que nous vivons, sachez que nous accueillerons vos enfants dans les meilleures conditions possibles et ferons en sorte qu'ils vivent pleinement ces moments grâce à des activités éducatives épanouissantes et adaptées à la situation.

L'organisation mise en place permettra de :

- Assurer un accueil en petit groupe d'âge selon les possibilités des locaux
- Procéder au nettoyage et à la désinfection régulière des locaux,
- Assurer le respect des gestes barrières,
- Une adéquation avec le protocole de l'Education Nationale
- Garantir la sécurité physique et affective des enfants
- Proposer à votre ou vos enfant(s) un temps éducatif, ludique et de qualité dans le respect des consignes sanitaires édictées.

PUBLICS ACCUEILLIS

Nous accueillons les enfants de la petite section de maternelle au CM2.

Sans inscription au préalable, avec un dossier d'inscription réactualisé pour l'année scolaire au Clad /Ufcv.

ACCUEIL MATIN / et / SOIR

Les horaires sont les suivants:

* 7h10-8h30: accueil du matin

Les parents sont invités à rentrer dans la cour de l'école et déposer leur enfant devant l'entrée de la salle d'APS. Les parents doivent être obligatoirement masqués et ne doivent pas rentrer dans l'école.

Lavage des mains à l'arrivée de l'enfant dans la salle d'APS.

* 16h30-19h: accueil du soir

Les parents sont invités à rentrer dans la cour de l'école et signaler leurs présences devant l'entrée de la salle d'APS. Les parents doivent être obligatoirement masqués et ne doivent pas rentrer dans l'école.

Le lavage des mains est à effectuer par les parents au retour au domicile.

Afin de limiter le brassage, les enfants sont répartis par groupe. Une salle d'activité est prévue pour chaque groupe. (CF tableau d'activité.)

CONDITIONS D'ORGANISATION DES ACTIVITES

Le programme d'activités proposé tiendra compte de la distanciation sociale et des gestes barrières. Les activités prévues permettront de respecter les règles précitées. Chaque activité proposée fera l'objet d'une évaluation préalable et d'une adaptation au regard de ces règles.

Des exemples d'activités proposées : création d'histoire, jeux de mimes, expression corporelle, origami, pixel art, peinture « à la manière de », jeux de plein air, jeux d'adresse, jeux de stratégie, jeux de société, puzzle...

Les familles fournissent le goûter avec si possible une gourde au nom de l'enfant.

Le matériel pédagogique est utilisé puis mis en quarantaine après utilisation, nous recherchons à opérer le plus possible un roulement des jeux.

La mise à disposition d'objets pour les maternelles d'activité de groupe, coin cuisine, coin poupée sera partagé, pour les PS et MS.

LIEUX D'ACTIVITES

Groupes d'enfants	Batiments	Salles	Espaces extérieurs
Maternelle PS- MS	Ecole Maternelle	Salle APS	Cour maternelle côté toboggan
Maternelle GS	Ecole Maternelle	Salle motricité	Cour maternelle côté jeu d'équilibre
Elémentaire	Ecole Elémentaire	Salle APS	Cour séparée par cycle

- Pour les maternelles le goûter se fait dans deux salles séparées ainsi que les activités. La cour est partagée en deux zones, pour suivre la même organisation que l'école.
- Pour les élémentaires, en fonction du nombre et de la météo les enfants pourront goûter à l'intérieur en étant espacés par classe, si le nombre est important les CM goûtent à l'extérieur et les CP, CE1 et CE2 à l'intérieur. La cour est séparée en deux zones les cycles 2 et les cycles 3.
- Concernant l'animation cartable celle-ci se fait également en deux groupes dans une salle de classe les Lundis et Jeudis soir.

LA PRISE DE TEMPERATURE

Outre la surveillance de l'apparition de symptômes chez votre (vos) enfant(s), il appartient aux parents de prendre sa (leur) température avant le départ pour l'accueil périscolaire. En cas de symptômes (maux de ventre, maux de tête, mal de gorges ou encore toux) ou de fièvre (+ de 37,8°C), l'enfant ne doit pas prendre part à l'accueil périscolaire.

« MESURES PROTECTRICES » : INFORMATION, SENSIBILISATION ET SIGNALISATION

- Le port du masque est obligatoire pour les enfants à partir de 6 ans.
- L'équipe d'animation est tenu au port du masque, lavage des mains à l'arrivée sur site et prise de température le matin.
- Une désinfection des supports contacts et des sols est faite chaque soir ainsi que les points contacts.
- Les lieux de vie sont aérés et cela est répété dans la journée..

EN CAS DE SUSPICION OU DE CAS AVERE DE COVID-19

- Tout symptôme évocateur d'infection COVID-19 chez un enfant constaté par l'encadrement doit conduire à son isolement et au port d'un masque pédiatrique. En cas de doute sur les symptômes d'un enfant, une prise de température peut être réalisée par la personne chargée du suivi sanitaire au sein de l'accueil.
- Une information est aussi faite auprès de l'établissement scolaire fréquenté par le mineur.
- En cas de symptômes, les parents de l'enfant sont avertis et doivent venir le chercher.
- Tout symptôme évocateur chez un encadrant ou une personne participant à l'accueil donne lieu à l'isolement de cette personne et à un retour à son domicile

CONTACTS ET INFORMATIONS

CLAD UFCV Guichen :
02-99-57-06-43

Pascale MADELINE Directrice
06 16 80 74 82